

Paris, le 2 juin 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pastille Verte : des effets de manche contre l'effet de serre

La "Pastille Verte" est annoncée aujourd'hui par Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie.

Donner des bons points et des avantages à ceux qui ont un véhicule propre, voilà une mesure sympathique. De l'écologie bon enfant où il n'y a que des gagnants ! Une opération séduction qui ne manquera pas d'être bien perçue par l'opinion publique. C'est d'ailleurs sans doute l'objectif.

Pourtant, cette mesure pose tout de même une question éthique et sociale qui ne doit pas être négligée. Les Français les plus modestes ne sont pas tous en mesure de pouvoir acquérir un véhicule électrique. Il est assez paradoxal qu'ils doivent payer – parfois chèrement – le droit de stationner quand d'autres Français plus aisés peuvent bénéficier de la gratuité.

Mais c'est aussi une mesure qui n'est absolument pas en adéquation avec l'objectif ambitieux de « *l'après diesel* », car si la pastille verte est une mesure qui va dans le bon sens, c'est seulement de quelques centimètres au regard du chemin qu'il nous reste à parcourir pour rendre notre parc automobile plus propre.

Mener une politique écologique responsable c'est prendre ses responsabilités. Mener une politique écologique responsable c'est avoir du courage politique et mettre en place des mesures à la fois incitatives pour les véhicules propres mais aussi innovantes pour les véhicules les plus polluants. L'écotaxe était une mesure courageuse. Elle a été abandonnée par Ségolène Royal.

Alors que la COP21 approche, nous appelons Ségolène Royal à prendre des mesures courageuses qui inciteront réellement les Français à opter pour des modes de déplacement plus sobres et plus propres.

Pour le moment, les propositions de la ministre de l'Écologie se cantonnent à des aspects symboliques et médiatiques, comme pour mieux masquer la vacuité des résultats concrets de sa politique. Des effets de manche bien inefficaces pour limiter les gaz à effet de serre.

Fabienne KELLER
Sénatrice du Bas-Rhin